



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53105>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 26-53105

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ENV Toulouse

Correspondant : M. GUIRBAL Maxime, Responsable des achats et des marchés publics

Adresse : 23, Chemin Chemin des Capelles, 31076 Toulouse Cedex 3

Coordonnées :

Courriel : maxime.guirbal@envt.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de rénovation de l'installation CVC du Bâtiment 16.2 de l'ENVT

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le bâtiment 16.2 accueille des activités de soins vétérinaires. Il héberge notamment des services fonctionnant 24/7, et avec des besoins spécifiques concernant le CVC (taux de renouvellement d'air, filtrations y compris des rejets, températures adaptées à l'hébergement des animaux convalescents...) : # Une unité d'hospitalisation contagieuse et infectieuse multi-espèces ; # Une unité d'hospitalisation de chimiothérapie ; # Une unité de soins intensifs ; # Une unité d'urgences pour les consultations. Ce bâtiment est classé ERP 5ème catégorie type R. Due aux activités qu'il héberge, le bâtiment n'est pas soumis aux réglementations thermiques. L'ensemble fonctionne en tout air neuf. Certaines zones comprennent des mesures de gestion fortes liées à la biosécurité. Le secteur chimiothérapie répond à des exigences particulières liées à la manipulation de produits avec propriétés toxicologiques, et à l'état immunodéprimé des animaux qui y sont hébergés après administration des molécules. Il est attendu des intervenants la prise en compte de l'ensemble de ces contraintes dans les études et la réalisation des travaux.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

5 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/06/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Visite obligatoire Les dates des visites obligatoires sont : # Visite 1 : Mardi 09 juin à 10h # Visite 2 : Vendredi 12 juin à 10h Les candidats doivent prendre rendez-vous par email auprès de M. CASSOU : gregory.cassou@envt.fr À l'issue des visites obligatoires, un registre mis à disposition sur le site devra être signé par les candidats. Aucune attestation de visite ne sera en conséquence délivrée. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre des visites. Les questions doivent être posées via la plateforme de l'ENVT. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Le soumissionnaire n'ayant pas effectué de visite pour le marché dont celle-ci est obligatoire verra sa candidature rejetée.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Accès aux documents de la consultation et remise des candidatures et des offres : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AdvancedSearch&AllCons&id=3007769&orgAcronyme=b4n>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2026